

Nombre de membres élus : 6 Membres en fonction : 6
Membres présents : 11 Membres votants : 5
dont : / procuration(s)

Date de la convocation : 02.03.2021

Sous la présidence de Monsieur Francis DUSSOURD Président de l'Association Foncière

Membres de droit : Monsieur le Délégué de la D.D.T.

Membres à voix délibératives présents : Francis DUSSOURD Président, François FISCHESSE, Vice-Président, Hugues BIRLING secrétaire, Pierre BIHR, Gilles SCHAUB

Membres à voix consultatives présents : Maurice VOGEL, Raymond HAAG, Pierre HEMMERLIN, Bernard BIHR, Paulette MONGIN, Rémy VOGEL

Etaient absents-excusés : représentant de la DDT; Monsieur le Trésorier, Vincent BECK

Etat des procurations : Néant

Personne extérieure :

Monsieur Adrien BRETON a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Camille BIHR accompagnant Pierre BIHR

5) FIXATION DU TAUX DE COTISATION POUR L'ANNEE 2021 :

Monsieur Francis DUSSOURD, Président, rappelle que le taux de cotisation pour l'année 2019 était de 4,60 €/l'hectare.

Il demande à l'ensemble des membres du bureau s'il à y lieu de revoir le taux.

Pour mémoire taux inchangé depuis la création de l'Association Foncière constituée par arrêté préfectoral du 23.06.1967 soit 54 ans. (30Fr, montant arrondi en € en 2002)

Proposition d'un seuil de facturation à 15€ minimum /an ?

Le Bureau, après discussion,

- **décide à l'unanimité** de maintenir le même taux de cotisation pour l'année 2021 soit 4,60 €/l'hectare
- **rejette à l'unanimité** la proposition d'un nouveau seuil de facturation à 15€ par an,
- **propose à l'unanimité** d'étudier l'impact d'un seuil de facturation à 15€ tous les deux ans
- **autorise** Monsieur le Président ou son représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Ruelisheim le 24/03/2021

Association Foncière



de Ruelisheim Le Président
Mairie - 68270

Francis DUSSOURD

oOo